

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2017

ORGANISATION JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 - (N° 484)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 114

présenté par
Mme Amadou

ARTICLE 2

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« emblèmes, la devise, l'hymne, le symbole »

par les mots :

« éléments ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'amélioration rédactionnelle.